

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LER-465433200

Nous soussignés, L'Est Républicain SA représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 24/07/2025

Support de parution : L'Est Républicain

Département de parution : Doubs

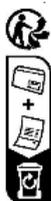
 PRÉFET DU DOUBS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Arrêté n° 25-2025-06-16-00005 du 16 juin 2025 portant protection de biotope « Gîtes à chauves-souris de la vallée de la Loue »
--	---

Afin de garantir la conservation des milieux nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de plusieurs espèces de chauves-souris, il est instauré une protection de leur biotope par arrêté préfectoral sur le territoire des communes de Cléron, Rennes-sur-Loue et Sacey-Maisières, département du Doubs.
La zone de protection, d'une superficie totale de 28 ha, est constituée de 3 sites comprenant la grotte de Nahin et le viaduc de Cléron, le pont de Rennes-sur-Loue et leurs abords. La cartographie de ces périmètres et les parcelles cadastrales concernées figurent dans le présent arrêté.
Le texte de cet arrêté et ses annexes peuvent être consultés à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, à la DDT du Doubs, à la mairie des communes concernées ainsi que par voie électronique sur le site internet de la DREAL, thématique Biodiversité Eau Patrimoine/Recueil des textes juridiques et réglementaires.

Le Préfet du Doubs

465433200

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/L-Est-Republicain/protection-de-biotope-Gites-a-chauves-souris-de-la-vallee-de-la-Loue.html>



Christophe Mahieu

Président de L'Est Républicain

L'EST RÉPUBLICAIN
Rue Th. Renaudot
54180 HOUEMONT